### **Projet d’Observation Générale n°26 :** “Les droits des enfants et l’environnement, un accent particulier sur le changement climatique” (Comité des droits de l’enfant des NU)

**Commentaires de la Coordination des ONG pour les droits de l’enfant (Belgique) - 14 février 2023**

Les membres de la Coordination des ONG pour les droits de l’enfant souhaitent souligner le travail remarquable réalisé par le Comité avec la rédaction du projet d’Observation Générale n°26. Nul doute que ce texte essentiel soutiendra le plaidoyer de nos associations dans les années futures.

Après lecture du projet, voici nos quelques suggestions et commentaires :

* **Introduction :**

→ Insister sur le caractère sans précédent de la crise climatique que nous connaissons (on parle de la 6ème extinction de masse dans le monde du vivant ; c’est un contexte que toute personne souhaitant mobiliser la Convention relative aux droits de l’enfant ne connaît pas et auquel elle doit faire face de manière inédite) ;

→ Risque de perdre les progrès réalisés en matière de droit de l’enfant et d’effectuer un recul conséquent.

* **Point 16.**

→ il est mentionné des impacts environnementaux évitables (changement climatique, pollution et dégradation de la biodiversité) sont “étroitement liés à d’autres défis fondamentaux (...) y compris la pauvreté, l’inégalité et les conflits”. Ceci sans citer le système capitaliste à la source de ces impacts environnementaux. Il faut enjoindre les Etats à démarrer une transition urgente vers un système économique durable et respectueux de l’environnement.

* **Point 22**

→ Pas seulement accès à l’information et l'éducation, mais également aux possibilités de faire entendre leur voix dans les politiques et le processus climatique, comme les COP.

* **Point 26**

→ ce point sur le taux de mortalité infantile -5 peut peut-être aussi être lié à l'article 6 (page avant)

* **Point 28**

→ insister sur le fait que les états devraient prendre des mesures pour les impacts environnementaux néfastes dont sont victimes les enfants des pays “ exploités” par leur(s)entreprise(s). On parle de plan stratégique national, mais c’est important de souligner la nécessité de l’extraterritorialité dans les politiques locales.

* **Point 30**

→ l'importance de la recherche qui non seulement doit faire le monitoring, mais aussi étudier l'impact individuel des dégradations environnementales sur les enfants

* **Point 33**

→ Très important que le lien entre changement climatique et santé mentale des enfants et des jeunes soit fait dans ce GC26, aussi important que le lien est souligné dans l’activité d'éducation climatique. L’éducation climatique est importante pour aider à faire face à l'anxiété écologique.

* **Point 37**

→ Il est important d'ajouter "après" également - pas seulement durant les catastrophes. On a vu comment, après des inondations par exemple, des enfants n'ont eu aucun accès physique à l'école.

* **Point 38.**

**→** “Les Etats doivent également examiner, prévenir et solutionner les effets d'entraînement résultant des impacts environnementaux sur les enfants, (...)”.

* **Point 55**

→ Mentionner le concept des générations futures lorsque l’on parle de “l’ensemble des dommages qu’elles causeront aux enfants tout au long de leur enfance et de leur vie”.

* **Point 59 et point 61.**

→ Contexte : lors des manifestations des enfants pour le climat, certains établissements scolaires ont sanctionné les enfants pour leurs absences invoquant l’obligation scolaire. Il faudrait introduire une protection supplémentaire aux enfants pour ces cas de figure (il s’agit de restrictions légales lorsqu’on parle d’obligation scolaire). Or, les Etats devraient encourager les établissements scolaires à accompagner ces démarches de participation citoyenne des enfants et à ne pas les pénaliser dans leur parcours scolaire. (Le point 77 est positif et important à cet égard avec la nation de combattre les attitudes sociales négatives)

* **Point 90**

→ Mentionner spécifiquement “les entreprises et les institutions financières”.

* **Point 94**

→ Important de souligner la part des contributions historiques.

* **Financement Climat (Points 120 et 121)**

→ Important d’exprimer que les financements sont nouveaux et additionnels, mais aussi qu’ils doivent prendre la forme de dons, pas des prêts/crédits. Des prêts peuvent exercer une pression supplémentaire sur les opportunités des générations futures et la réalisation des droits de l'enfant.

* **Dans tout le document :**

→ Certaines recommandations sont formulées au présent et d’autres au conditionnel (par ex. au point 21. (...) “Les Etats **devraient** prendre en compte de manière cohérente et explicite l’impact de l’exposition (..)”). Tout le document doit idéalement être rédigé au présent, et pas au conditionnel.

Fait à Bruxelles, le 14 février 2023

Rédigé et coordonné par : Julianne LAFFINEUR

Co-coordinatrice à la CODE

[juliannelaffineur@lacode.be](mailto:juliannelaffineur@lacode.be)

Les membres de la CODE sont :

* [Amnesty International Belgique francophone](https://www.amnesty.be/)
* [Arc-en-Ciel ASBL](https://www.arc-en-ciel.be/)
* [ATD Quart Monde Jeunesse Wallonie-Bruxelles](https://www.jeunessequartmonde.be/)
* [BADJE](https://www.badje.be/)
* [Comité des Élèves Francophones](https://www.lecef.org/)
* [DEI - Belgique](https://www.dei-belgique.be/)
* [ECPAT Belgique](https://ecpat.be/)
* [Fédération des Équipes SOS Enfants](http://www.federationsosenfants.be/)
* [FILE ASBL](https://www.fileasbl.be/)
* [Forum des Jeunes](https://forumdesjeunes.be/)
* [GAMS Belgique](https://gams.be/)
* [Le Forum - Bruxelles contre les inégalités](https://www.le-forum.org/)
* [Ligue des droits humains](https://www.liguedh.be/)
* [La Ligue des familles](https://liguedesfamilles.be/)
* [Plan International Belgique](https://www.planinternational.be/fr)
* [Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté](https://www.rwlp.be/)
* [Service Droit des Jeunes de Bruxelles](http://www.sdj.be/presentation/bruxelles/)
* [SOS Villages d’Enfants Belgique](https://www.sos-villages-enfants.be/)
* [UNICEF Belgique](https://www.unicef.be/fr)

